

COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)

Augmentation des formations éligibles au CPF dans le catalogue du Cnam cette année

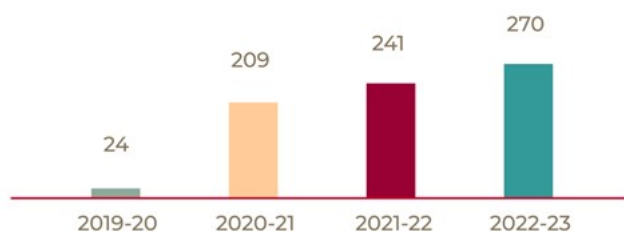
Le Compte Personnel de Formation est un dispositif qui permet à chaque salarié de choisir et de financer ses actions de formation. Découvrez les formations éligibles au CPF dans le catalogue de formation du Cnam.

Suite à la monétisation du CPF au 1^{er} janvier 2019, le Cnam a augmenté, année après année, l'offre de ses formations éligibles à ce dispositif. Actuellement, **270 formations** peuvent être financées grâce au CPF, ce qui représente **17 %** du total des formations du catalogue.

Découvrez nos formations éligibles à ce dispositif de financement dans [notre catalogue](#).

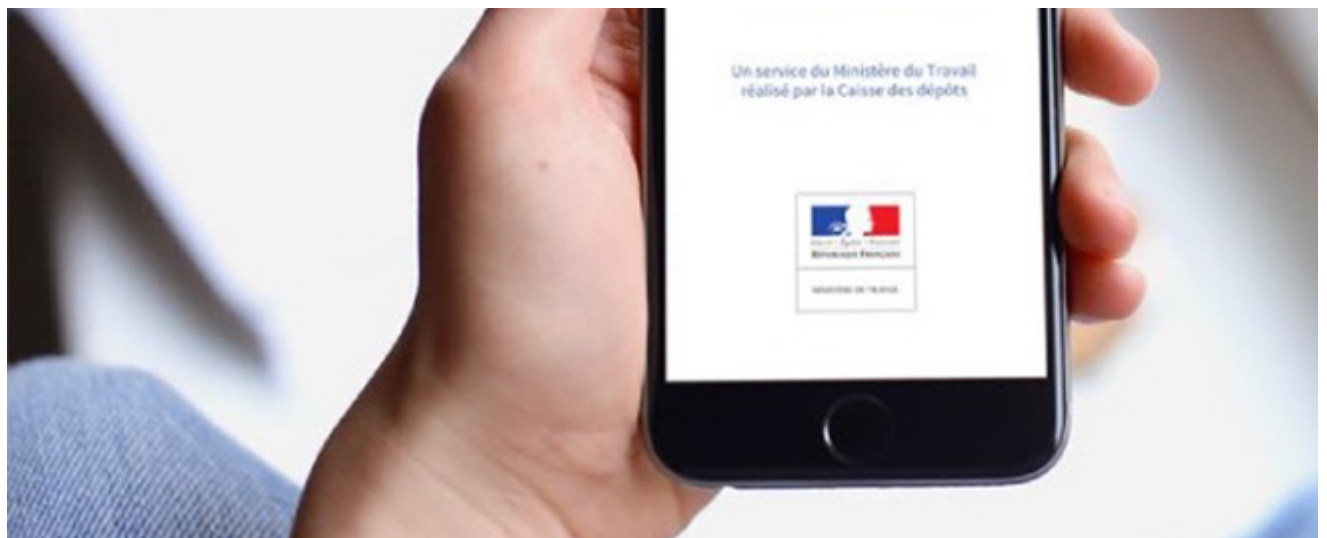
Nombre de formations
du Cnam accessibles
via le CPF chaque année

soit **17%**
du catalogue
des formations



Vous pouvez consulter le catalogue des parcours qui peuvent être financés via le CPF sur le site : moncompteformation.gouv.fr





22 septembre 2022